

ELECTIONS CANTONALES :

JEAN SPRECHER a présenté devant la presse le programme du P. C. F.

pour le Var et le canton La Seyne-Sud - Saint-Mandrier

Dans une des salles de l'hôtel restaurant Lamy, aux Sablettes, que la direction avait aimablement mise à sa disposition la section ville du PCF a présenté, mercredi, le candidat du Parti communiste dans le canton La Seyne - Sud - St - Mandrier, Jean Sprecher.

Philippe Giovannini, député-maire, présidait cette conférence de presse. Autour de lui avaient pris place Maurice Paul, 1er adjoint au maire, conseiller général président du groupe communiste, Maurice Blanc, secrétaire politique de la section ville du PCF, Mmes Merle, Dupoyet, MM. Rochild, Hugonnet et Brémont, conseillers municipaux, les secrétaires des cellules de St-Mandrier, les Sablettes, La Verne et les Plaines... et naturellement Jean Sprecher.

● Découpage ou « charcutage » ?

Jean Sprecher, nombreux sont ceux qui, aussi bien à La Seyne qu'à St - Mandrier, le connaissent. Professeur licencié ès lettres, adjoint au maire (élu au conseil municipal en 1969 après le décès de Toussaint Merle) il est secrétaire du comité ville de la Seyne et membre du bureau fédéral du Parti communiste français.

Aussi, plutôt que de s'attarder sur sa personnalité, Philippe Giovannini préférait-il dénoncer le favoritisme envers les candidats du pouvoir qui préside au découpage des cantons. Ce n'est plus d'ailleurs de découpage dont il s'agit mais de charcutage. C'est bien simple : pour élire un conseiller général communiste il faut deux fois plus de voix qu'il n'en suffit à un conseiller général réactionnaire. Maurice Paul n'est-il pas le conseiller général d'un canton de 30.000 habitants alors que M. Paecht est celui d'un de 15.000 ?

● Première consultation après l'élection présidentielle

Maurice Blanc, de son côté, remplaça ces élections cantonales dans leur contexte économique et social. Il est caractérisé par des difficultés sans cesse accrues pour les travailleurs, des coups de poing toujours plus forts de la part du pouvoir contre les libertés. Le mécontentement des masses grandit. Les luttes se développent et englobent de nouvelles couches de la société.

Mais ces élections cantonales se situent surtout juste après les travaux du XXIIe congrès du Parti communiste français où les communistes ont défini ce qu'ils voulaient pour la France.

Ce scrutin des 7 et 14 mars est la première consultation après l'élection présidentielle. Il sera révélateur de la volonté des travailleurs d'aller vers de vrais changements.

● Le programme du P.C.F.

La parole était ensuite à Jean Sprecher. Il définit le rôle politique du conseil général (nous en avons déjà parlé et nous y reviendrons dimanche avec une interview de Maurice Paul). Puis il présente le programme du Parti communiste pour le Var et le canton La Seyne - Sud - St-Mandrier.

« Nous affirmons que la vocation du Var est à la fois industrielle, agricole et touristique ».

Il faut que cette triple vocation soit reconnue et que des mesures concrètes soient prises dans ce sens, et d'urgence ! C'est la vie du département qui en dépend : et pas seulement les 3 secteurs

cités, mais en même temps les administrations et services, l'enseignement, le commerce etc.

Il va donc de soi que nous ne négligeons aucune des compétences qui sont celles du conseil général dans les domaines des équipements sociaux, de la voirie, de la santé, de la culture, du sport, du cadre de vie.

En ce qui concerne le canton, Jean Sprecher précisa « que dans la plupart des domaines, l'action du conseil général est étroitement liée à celle des conseillers municipaux. Nous posons donc comme principe, que nous nous efforcerons d'agir avec l'accord des deux communes intéressées ».

Pour la Seyne les choses seront simples : Jean Sprecher est adjoint au maire.

« Pour St-Mandrier, dit-il, nous soumettrons un programme à la population dont trois lignes se dégagent dès maintenant :

— St-Mandrier doit être désenclavé. La seule route, le CD 18 qui y mène est insuffisante et dangereuse. Il est temps d'étudier sérieusement ce problème.

« — Ensuite, il faut aider la pêche artisanale et assurer aussi aux plaisanciers de Saint-Mandrier, souvent modestes, de trouver ou de retrouver une place dans le port à un prix décent.

« — Enfin une grande revendication se fait jour à Saint-Mandrier. Les loyers y sont très élevés : un F4 vaut bien au-dessus de 1.000 F. par mois. Il faut donc construire des logements sociaux à Saint-Mandrier. La commune, la Marine, l'Office départemental d'HLM peuvent s'y associer. »

POUR LA SEYNE JEAN SPRECHER

PROPOSA CECI :

— Défendre la pêche artisanale et les mytiliculteurs.
— Tourisme : terminer la jonction de Fabrègas, de la Corniche Varoise (grâce à l'action de Maurice Paul, 95 millions d'AF. ont été attribués pour le département ; la commune a quant à elle, acheté les terrains nécessaires).

— réaliser, avec la municipalité de la Seyne le désenclavement des plages de Fabrègas au cap Sicié,

— l'aménagement de la plage des Sablettes,
— la réalisation de la base nautique (130 millions sur les finances communales, mais avec un prêt de 95 millions à 2 pour cent du conseil général).

— Environnement et protection des sites : la commune a décidé l'acquisition de 15 ha de pinède au Fort Napoléon. L'aide du département peut aller aux opérations de débroussaillage et de reboisement.

— Enfin : la pinède de la Verne achetée par le conseil général sera aménagée par la commune.

— Réseau routier et urbanisme :

— 1) Il faut désenclaver le canton Sud, par la réalisation de la rocade Sud.

— 2) Il faut assurer l'aide du département dans la réalisation du projet de l'Evescat - Sud (logements, complexe sportif, école, centre commercial).

— Enseignement :

4e tranche de l'école des Plaines, construction du CES 90 (qui était prévu dans le 6e plan révolu).

—o—
CE SAMEDI A 17 H., AU CASINO DES SABLETTES, MEETING AVEC JEAN SPRECHER SOUS LA PRESIDENCE DE PHILIPPE GIOVANNINI, DEPUTE - MAIRE.

MICHEL ROSSO